



## Urgent risque de redressement impôts

Par **minmin**, le **25/09/2014** à **20:59**

Bonsoir,  
Je viens de recevoir une lettre "non contraignante" des impôts me demandant des justificatifs, comme quoi j'avais la garde exclusive de mon enfant. Je n'ai pas ces documents, car c'est la maman qui la, et il n'y a pas eu de jugement mais comme on s'entend bien je l'ai quand je veux. seulement je l'ai laissé sur ma déclaration, ce qui est une erreur.  
Quel risque ?  
Et si je ne répond pas ?

Par **alterego**, le **26/09/2014** à **01:06**

Bonjour,  
Surtout répondez ou mieux allez en discuter directement au SIP dont vous dépendez.  
Vous pouvez mentionner sur votre déclaration une certaine somme dépensée pour lui, mais ne devez pas le laisser apparaître étant à votre charge. C'est une erreur, le Trésor Public ne vous "mangera" pas.  
Cordialement